INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 21 février 2022**

* Les Bourses européennes ont échoué à rebondir et clôturé en nette baisse ce lundi, sur fond de tensions croissantes en Ukraine. Le CAC 40 a ainsi abandonné 2,04% à 6 788,34 points et l’Euro Stoxx 50 a perdu 2,11% à 3 988,25 points. Les volumes d’échanges ont été limités, en raison de la fermeture de Wall Street pour cause de du « Presidents' Day ».
* Les places du Vieux Continent avaient pourtant bien débuté la séance, les investisseurs ayant réservé bon accueil à la possibilité qu'une discussion ait bientôt lieu entre Joe Biden et Vladimir Poutine sur le dossier ukrainien.
* L'agenda macroéconomique avait également contribué à soutenir le moral des opérateurs. L'assouplissement des mesures sanitaires s'est traduit par un fort rebond de la croissance de l'activité globale de la zone euro en février 2022, selon les données préliminaires du bureau d'études IHS Markit. L'indice des directeurs d'achat (PMI) Composite est en effet ressorti à 55,8 contre un consensus de 52,7 et après 52,3 en janvier 2022.
* Mais cette tentative de rebond s'est révélée bien évanescente, alors que les tensions sur le dossier ukrainien ont été ravivées.
* Le Kremlin a d'abord jeté un froid en jugeant prématuré l'organisation d'un sommet entre Poutine et Biden. Par la suite, l'armée russe a affirmé avoir tué 5 " saboteurs " venus d'Ukraine, avant qu'en fin d'après-midi, l'Ukraine demande une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU.
* Le cours du Bitcoin cède près de 3% à 38 693 dollars après avoir ce weed end franchi à la baisse le seuil des 40 000 dollars pour venir rebondir sur les 38 000 dollars la nuit dernière. Selon Vincent Boy, analyste marchés chez IG France, le maintien sous les 39 600 devrait confirmer un retour de la tendance baissière de fond. L'objectif sous ce dernier reste le range majeur de support, situé à 29 000/30 500 dollars.
* Les prix du gaz européens enregistrent une forte volatilité lundi, au gré des informations concernant les tensions à la frontière ukrainienne. En effet, environ un tiers des approvisionnements européens en gaz en provenance de Russie, un des principaux producteurs mondiaux, transite par l'Ukraine. Ainsi, les futures du Dutch TTF, qui sert de référence sur le Vieux Continent, pour une livraison au mois de mars progressent de près de 1% à 74,48 euros par MWh en fin de journée, portés par les espoirs d'une éventuelle solution diplomatique au conflit.

Ils avaient perdu jusqu'à plus de 3% plus tôt dans la journée après des informations selon lesquelles soldats russes et ukrainiens avaient échangé des tirs.

* Portée par la hausse du prix des matières premières et en particulier de l'énergie, l'inflation a été en forte hausse tout au long de l'année 2021 et pourrait dépasser 3% dans les prochains mois, estiment les Études Économiques du Crédit Agricole. "Notons que si l'énergie est responsable de plus de la moitié de la hausse des prix, les prix des biens manufacturés augmentent également suite aux perturbations sur les chaînes de valeur au niveau mondial", écrit la banque.
* La Haute Autorité de Santé (HAS) recommande de reporter la vaccination avec le vaccin Janssen, à l’exception des personnes à risque de forme sévère de la maladie qui présentent une contre-indication à l’administration d’un vaccin à ARNm. Pour ces personnes, le vaccin Janssen peut continuer à leur être proposé dans le cadre d’une décision médicale partagée, après leur avoir apporté une information claire sur les bénéfices et les risques potentiels.

Les résultats d'une étude suggèrent une légère augmentation du risque d'infarctus du myocarde dans les deux semaines suivant la vaccination par le vaccin Janssen dans cette même population.

À ce stade, ces résultats préliminaires doivent être interprétés avec précaution et nécessitent d'être confirmés par d'autres études au niveau international. Notamment, la HAS estime que ces données doivent rapidement faire l'objet d'un examen par l'Agence européenne du médicament (EMA) afin d'être confrontées aux données européennes de pharmacovigilance disponibles à date.

À ce jour, les données de pharmacovigilance disponibles au niveau mondial, alors que plus de 38 millions de doses du vaccin Janssen ont été administrées, sont rassurantes et aucun signal en lien avec le risque d'infarctus du myocarde n'a été identifié au niveau européen ou au niveau des États-Unis.

**SOCIETES**

* Au chapitre des valeurs, seule Eurofins (+1,12%) a échappé à la baisse au sein du CAC 40, grâce à ses qualités défensives. Hors CAC, Orpea (+1,91%) et Korian (+1,81%) ont repris un peu de hauteur, mais accusent toujours des chutes respectives de 56% et 36% sur un mois.
* En revanche, Faurecia (-5,40%) a été pénalisé par un objectif 2022 de free cash flow un peu court. De son côté, Worldline (-2,86%) n'a pas résisté à la baisse -2,86%) malgré la réception d'une offre d'achat ferme des fonds Apollo pour ses activités Terminaux, Solutions et Services (TSS). Enfin, Icade (-1,10%) a limité son repli grâce à des résultats annuels supérieurs à ses objectifs.
* Pierre et Vacances S.A., holding du groupe Pierre & Vacances – Center Parcs (le Groupe PVCP) rappelle avoir conclu le 17 décembre dernier un accord d’exclusivité avec un groupe d’investisseurs composé d’Alcentra, de Fidera et d’Atream dans la perspective du renforcement de ses fonds propres. La période d’exclusivité, qui courait initialement jusqu’au 31 janvier 2022, a fait l’objet d’une première extension jusqu’au 18 février 2022.

Afin de permettre aux négociations de se poursuivre et de formaliser un accord avec l'ensemble des parties, les Investisseurs ont prorogé leur offre ferme jusqu'au 4 mars prochain.

Les parties sont convenues corrélativement d'étendre la période d'exclusivité consentie aux Investisseurs jusqu'à cette date.

* Sur une place parisienne déprimée par les tensions croissantes en Ukraine, Faurecia abandonne 5,37% à 37,51 euros par action. Si l’équipementier automobile a réduit ses pertes l’an dernier, tout en rencontrant globalement les attentes du consensus, son objectif de free cash flow pour 2022 s’avère un peu léger.

Dans le détail, Faurecia a accusé une perte nette (part du groupe) de 79 millions d'euros l'an dernier, à comparer avec une perte nette de 379 millions d'euros en 2020.

De son côté, le résultat opérationnel ressort à 862 millions d'euros (multiplié par 2,1 sur un an), d'où il découle une marge opérationnelle de 5,5% (+260 points de base), et le cash flow net (avant impact de Hella) s'inscrit à 317 millions d'euros (contre 13 millions en 2020).

Pour leur part, les ventes ont atteint 15,62 milliards d'euros en 2021, soit une hausse de 8,1 % à données publiées et de +8,8% à périmètre et taux de change constants par rapport à 2020.

Faurecia a donc globalement rempli son contrat puisque le consensus escomptait des ventes de 15,29 milliards d'euros, un résultat opérationnel de 850 millions d'euros et un free cash flow de 335 millions d'euros.

L'équipementier automobile évoque une " performance résiliente malgré des circonstances défavorables, avec une prise de commande solide ".

" Comme nous le savions, en plus de la baisse de production et des situations de stop-and-go qui ont pesé sur la rentabilité, le fournisseur a également souffert de l'inflation des matières premières au second semestre (impact net de 43 millions d'euros) et des problèmes liés aux sièges aux Etats-Unis ", a commenté Oddo BHF.

* Icade ne sort pas indemne de la grande lessiveuse que sont les marchés actions actuels. L’action du groupe immobilier recule de 1,44% à 58,15 euros même s’il a dévoilé ce matin des résultats 2021 supérieurs aux objectifs. L’année dernière, Icade a enregistré un cash-flow net courant en hausse de 8,8% à 389,7 millions d'euros, dont 151 millions d'euros (+10,3%) pour la Foncière Santé. Rapporté au nombre d'actions, il a progressé de 7,2% à 5,19 euros.

Cette forte progression des profits intervient grâce à une augmentation de 15% du chiffre d'affaires, à 1,7 milliards d'euros (+9% par rapport à 2019).

* Valneva gagne plus d'1% à 14,89 euros. L’agence de développement économique de l’Ecosse, la Scottish Enterprise, a alloué un financement d’un montant maximal de 20 millions de livres sterling (soit près de 24 millions d'euros) à la filiale Valneva Scotland Limited pour accélérer sa recherche et le développement de vaccins. Ce financement fait suite aux discussions avancées annoncées le 23 décembre 2021, et se compose de deux subventions qui reflètent l'engagement de l'agence avec Valneva et qui bénéficieront au site de production de la société à Livingston.

Les subventions devraient être reçues au cours des trois prochaines années, à compter de mars 2022.

* Worldline (-0,36% à 44,01 euros) surperforme le CAC 40 après avoir confirmé le rachat de son activité terminaux de paiement, hérité d'Ingenico, pour 2,3 milliards d'euros à Apollo. Si le Wall Street Journal avait évoqué une telle opération vendredi 11 février, des rumeurs de marché désignaient déjà le fonds d'investissement comme le dernier repreneur en lice depuis janvier. Invest Securities expliquait récemment qu’une telle transaction « constituerait surtout une bonne surprise sur la rapidité de l'exécution ».

Le management avait en effet évoqué à l'automne une cession sous 12 à 18 mois. L'analyste ajoutait que " Worldline deviendrait un pure player des services de paiement quasiment désendetté, ce qui lui ôterait toute contrainte dans sa stratégie de fusions & acquisitions ".

Les négociations exclusives sont basées sur une offre ferme d'achat des activités Terminaux, Solutions et Services (TSS) pour un prix comprenant un montant de 1,7 milliard d'euros ainsi que des actions de préférence. Ces dernières pourront atteindre un montant maximum de 0,9 milliard d'euros sur la base de la création de valeur future de TSS.

**ANALYSES**

* Moins d'impôts sur les facteurs de production. C'était un vœu ancien du patronat. Le gouvernement Macron l'a exaucé en allégeant de 10 milliards l'ardoise fiscale des entreprises. Mais, à moins de deux mois de le présidentielle, et alors que le Medef les reçoit ce lundi, les candidats à l’Elysée sont sous pression pour baisser davantage ces impôts qui grèvent la compétitivité française, selon plusieurs études.

C'est dans ce contexte que l'Institut Montaigne, un think tank proche des dirigeants d'entreprises, s'est associé aux experts en fiscalité du cabinet Mazars pour réaliser un baromètre inédit des impôts de production en Europe. Son ambition : comparer, avec plus de précision qu'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, le poids de ces taxes hétéroclites (sur la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires, le foncier bâti, les salaires, etc.) dans les différents pays européens.

« Le baromètre a pour objectif d'apporter de la clarté sur un sujet crucial pour les entreprises, à commencer par celles de taille intermédiaire (ETI), en particulier dans le secteur industriel, particulièrement touché par cette catégorie d'impôts, puisqu'il représente moins de 14 % de la valeur ajoutée nationale et assume près de 20 % des impôts de production », expose le think tank, qui a livré ses conclusions aux « Echos » en exclusivité.

L'Institut Montaigne rappelle tout d'abord que les données Eurostat placent déjà la France parmi les « mauvais élèves » de l'UE : à 5,3 % du PIB, le poids de cet ensemble de taxes est le deuxième plus élevé derrière la Suède (10,3 %), dont le système de protection sociale est largement financé par ces impôts. En valeur absolue, l'Hexagone est numéro un selon l'office européen : les impôts de production pèsent 120 milliards contre 27 milliards en Allemagne.

Si le classement est similaire dans le baromètre réalisé avec Mazars, les chiffres diffèrent, le cabinet ayant écarté des taxes pesant en réalité sur les ménages, et en ayant réintégré d'autres. Les impôts de production en France ont ainsi représenté 4,4 % du PIB en 2020 et ont avoisiné 100 milliards d'euros, soit une évaluation un peu inférieure à celle d'Eurostat.

Mais les écarts sont tout aussi importants, voire plus importants avec les autres Etats, les impôts de production représentant seulement 0,7 % du PIB en Allemagne et 1,3 % du PIB en Italie.

« Dans les huit autres pays [du baromètre, NDLR], leur poids dépasse rarement 2 % de PIB, voire se maintient à un niveau inférieur ou égal à 1 % du PIB, comme en Allemagne ou en Pologne », souligne l'Institut Montaigne. A noter par ailleurs que ces taxes pèsent 1,1 % du PIB au Royaume-Uni et 0,7 % en Suisse.

« Alors que la réindustrialisation et la souveraineté économique figurent au cœur des discours des différents candidats à l'élection présidentielle, l'importance du sujet de la fiscalité de production semble encore sous-estimée et la nécessité d'un allègement pérenne de ces charges pour les entreprises parfois contestée », juge le cercle de réflexion.

Pour lui, une baisse de ces impôts « constitue l'une des principales solutions pour restaurer les gains de compétitivité nécessaires au renforcement de l'industrie française ». Il estime toutefois que cet effort doit s'accompagner « d'un renforcement du rôle social, sociétal et économique des entreprises ». En revanche, il ne remet pas en cause le cumul de cette baisse avec celle de l’impôt sur les sociétés, passé de 33% à 25% sur le quinquennat.

**L’AGENDA DU 22 février 2022**

**10h00 en Allemagne**  
Indice Ifo du climat des affaires en février  
  
**15h00 aux Etats-Unis**  
Indice S&P Case-Shiller des prix immobiliers en décembre  
  
**15h45 aux Etats-Unis**  
Indices des directeurs d'achat pour les secteurs manufacturier et des services en février  
  
**16h00 aux Etats-Unis**  
Indice de confiance des consommateurs du Conference Board en février